



Rapport sur l'état d'avancement des activités
du MCA Sénégal (à fin avril 2014)

Réunion du Conseil de Surveillance du 06 mai 2014

A. COORDINATION & MANAGEMENT GENERAL

a. INFORMATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

- La demande de décaissement DR15 (période du 1^{er} avril au 30 juin 2014) a été approuvée le 25 avril 2014 par MCC avec environ un mois de retard. En plus des commentaires relatifs aux faibles taux d'exécution par rapport aux planifications, ce qui est essentiellement dû à la faible performance des entreprises de grands travaux, et à certaines insuffisances dans le rapportage, MCC a reproché la non-satisfaction des conditions préalables pour la maintenance des infrastructures routières principalement, mais aussi d'irrigation.
- Les travaux d'aménagement du périmètre irrigué de Ngalenka sont achevés et réceptionnés provisoirement. Quelques petits travaux confortatifs y ont cours actuellement pour un délai maximum de 2 semaines encore. MCA Sénégal et MCC envisagent d'organiser sous la présidence des plus autorités du Sénégal et de l'Ambassadeur des Etats d'Amérique avant la fin du mois de mai 2014 une cérémonie d'inauguration de ce périmètre.
- Le Directeur Résident de MCC est désormais secondé par une Directrice Adjointe en la personne de Madame Molly Glenn.

b. ENGAGEMENTS DU GOUVERNEMENT DU SÉNÉGAL

➤ **Financement par le Gouvernement (comptabilisé au niveau de MCA Sénégal)**

- Contrepartie du Gouvernement / MCA-Sénégal : (i) en mars 2013, le montant de 6 000 000 000 FCFA, sur lesquels le montant de 2 230 903 507 FCFA a été dépensé au titre de certaines activités de la Direction ESA. Le solde sur cette première est de 3 769 096 493 FCFA. (ii) le 03 avril 2014, le montant additionnel de 2 000 000 000 FCFA a été reçu, ce qui fait un cumul de **8 000 000 000 FCFA** pour la contrepartie du Gouvernement, dont un solde actuel de **5 769 096 493 FCFA**.
- MCA-Sénégal a également reçu de la Cellule d'appui le montant **472 282 184 FCFA** pour le financement des travaux objet de l'avenant N°1 du contrat d'aménagement du périmètre irrigué de Ngalenka. Le solde à date sur ce montant est de **35 775 940 FCFA**.

➤ **Conditions préalables (CP)**

- La CP sur la résorption du gap de financement de l'entretien du réseau routier du Sénégal (PRR): MCC a jugé l'exigence pour la période applicable non satisfaite, mais a accepté de la reporter au trimestre 16 prochain, sur la base d'un plan d'actions de mesures correctives transmis par une lettre du Ministre en charge des Infrastructures en date du 16 avril 2014.
- La CP sur la maintenance des infrastructures d'irrigation (PGIRE) : L'exigence de cette CP pour la période applicable est satisfaite pour MCC.

c. CONSEIL DE SURVEILLANCE :

- Deux visites ont été organisées pour le Conseil de surveillance depuis sa réunion extraordinaire du 19 décembre 2013 : une au Nord du 24 au 28 mars 2014 et une au Sud du 22 au 26 avril 2014.
- Le remplacement du représentant du Ministère de l'Agriculture a été demandé conformément aux procédures.

d. COMITES DES PARTIES PRENANTES (CPP) :

- Deux réunions des CPP ont tenues : au Nord le 25 mars 2014 et au Sud le 10 avril 2014.

e. ADMINISTRATION & FINANCES

➤ Décaissement au 30 avril 2014

L'exécution financière globale du programme (fonds Compact hors CIF+609g) à la date du 30 avril 2014 est de **151 448 705,31 \$US** sur **552 269 128,91 \$US** soit **27,42 %**. Les fonds 609g sont décaissés à **100 %** soit **13 390 000 \$US** et les fonds du Compact (hors CIF) sont décaissés à **25,62 %** soit **138 058 705,31\$US** sur un total de **538 879 128,91\$US**.

➤ Plan de clôture du Compact

MCA Sénégal a soumis à MCC à la date du 15 avril 2014 une première mouture du Plan de Clôture du Compact conformément aux procédures. MCC attend de recevoir au 02 mai 2014 la partie du Plan de Clôture du Compact relative aux ressources humaines pour se prononcer sur l'ensemble des aspects.

Un effort de mise en place d'un système harmonisé d'archivage et de gestion documentaire pour l'ensemble du patrimoine physique et numérique de la documentation du Compact est engagé dans le cadre du plan de clôture du Compact. L'inventaire exhaustif des fonds documentaires est en cours avec codification, étiquetage et classement selon une arborescence définie et des mots clés de recherche documentaire adoptés.

➤ Audit en cours pour l'exercice 2013

L'audit externe par le Cabinet Ernst & Young au titre de la période du 01 janvier 2013 au 31 décembre 2013 a commencé depuis le lundi 14 avril 2014.

f. PASSATION DE MARCHES

Le présent rapport présente d'une part, la situation d'exécution du Plan de Passation des Marchés (PPM) relatif à la période allant d'octobre 2013 à mars 2014, et d'autre part, l'état d'avancement de la préparation du PPM couvrant la période d'avril à septembre 2014.

1. Situation d'exécution du PPM d'Octobre 2013 à Mars 2014 et activités en cours

Le budget global du PPM Octobre 2013 à Mars 2014 était de \$5 199 410. Il est détaillé par activité dans le tableau ci-dessous:

Projet/Activité	Montant	Pourcentage.
PMU (SAED)	47 750	0,92 %
Irrigation & Gestion des Ressources en Eau	878 000	16,89 %
Projet de Réhabilitation des Routes	3 715 660	71,46 %
Suivi-Evaluation	170 000	3,27 %
Program Administration et Audit	388 000	7,46 %
TOTAL	5 199 410	100,00 %

On peut ainsi constater que plus de 71% de ce budget est prévu pour les activités de réhabilitation des routes. En effet, 100% des activités Réhabilitation des Routes prévues portent sur la mise en œuvre du Plan d'Actions et de Réinstallation du Lot 1 de la RN6.

Etat d'avancement des activités du PAR Lot 1 RN6 / PPM Octobre 2013 - Mars 2014

Réf.	Activité	Type	Méthode	Etat d'avancement	Observations
RR16	Travaux d'aménagement de blocs maraîchers destinés aux PAPs du Lot 1 de la RN6	Travaux	Appel d'Offres	En instance	DAO à finaliser par l'ONG agricoles à recruter. Ce dossier sera reconduit dans le PPM Avril/Sept. 2014
ES14	Formateur certifié CEFE pour la formation d'animateurs dans les régions de Ziguinchor et Sédhiou	Services	Consultant Individuel	Négociation du contrat à faire	Harmoniser le démarrage des activités du formateur avec la sélection des ONG
ES15	Consultant individuel pour l'appui au suivi du programme de réhabilitation économique	Services	Consultant Individuel	Dossier transmis au PA le 15 avril 2014 pour la préparation de l'avis spécifique	Préparer l'avis spécifique et lancer la procédure
ES12	Sélection d'une ONG pour la maîtrise d'œuvre technique et sociale (PAR Lot 1 / RN6) pour l'accompagnement à l'exploitation de périmètres maraîchers à Ziguinchor et Sédhiou	Services	SBQC	Négociation prévue le 24 avril 2014 avec le Groupement d'ONGs HOPE87/RADI	Veiller à la révision du délai de mise en œuvre prévu dans les TDR et de la DP pour caler le démarrage des activités au reste du Compact.
ES13	Sélection d'une ONG pour la maîtrise d'œuvre technique et sociale (PAR Lot 1 / RN6) pour le développement d'activités de reconversion économique à Ziguinchor et Sédhiou	Services	SBQC	ANO sur le rapport d'évaluation technique attendu de MCC	Veiller au délai de validité des offres et procéder à la révision du délai de mise en œuvre prévu dans les TDR et de la DP pour caler le démarrage des activités au reste du Compact.
ES16	Fournitures et installation sur site d'équipements solaires destinés aux blocs maraîchers des PAPs du Lot 1 RN6	Biens	Appel d'Offres	En instance	Cahiers des spécifications techniques du DAO à finaliser par l'ONG agricoles à recruter. Ce dossier sera reconduit dans le PPM Avril/Sept. 2014

- Les deux activités prévues pour le compte du PMU SAED notamment l'aménagement de la salle de documentation et la fourniture d'équipements informatiques ont toutes été réalisées.
- Tout comme le Projet de Réhabilitation des Routes, les activités du Programme Irrigation et Gestion des ressources en Eau portaient exclusivement sur les mesures de sauvegardes sociales avec la mise en place de garderies communautaires. La procédure de sélection de l'ONG devant assurer l'accompagnement social ainsi que le bureau de contrôle des travaux sont en cours d'exécution. L'activité portant sur la sélection de l'entreprise pour la construction des garderies sera lancée au cours du semestre avril/septembre 2014.
- Concernant le volet Suivi-Evaluation, la production du rapport annuel de MCA-Sénégal, les procédures de sélection des Cabinets devant réaliser la revue de la qualité des données ainsi que l'évaluation à mi-parcours de MCA-Sénégal sont à leur terme. Le projet de contrat pour le cabinet chargé de la revue de la qualité des données est en cours de revue alors que la

réunion de négociation avec le Consultant retenu pour l'évaluation à mi-parcours est prévu le 29 avril 2014.

- Sur les neuf (09) activités prévues dans le programme administration et audit, 30 % ont été exécutés contre 40 % annulés, portant sur les balises de géolocalisation, les véhicules additionnels, le mobilier de rangement additionnel et le logiciel de paie.
- MCA-Sénégal devra s'atteler à exécuter les activités portant sur l'édition et la publication des documents de capitalisation sur le foncier ainsi que l'inventaire et immatriculation des biens acquis par les entreprises et qui seront la propriété de MCA-Sénégal. Ces activités jugées pertinentes par les directions concernées sont revenues à plusieurs reprises dans des plans de passation des marchés.

2. L'Etat d'avancement de la préparation du Plan de Passation des Marchés de la période d'Avril à Septembre 2014

Le PPM couvrant la période d'octobre 2013 à mars 2014 devrait être clôturé depuis le 31 mars 2014. L'attente d'une réunion du Conseil de Surveillance pour sa validation et l'évolution entre temps des besoins des directions techniques ont retardé la mise en vigueur du PPM pour le semestre d'avril à septembre 2014.

A présent, ledit plan est finalisé et est soumis à validation par la présente session du Conseil de Surveillance.

g. SUIVI ET EVALUATION

1. Activités réalisées

- **Enquête de référence** : Pour la finalisation des Bases de données (BDD) des enquêtes Irrigation et Routes, MCA-S a négocié avec l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) un avenant de prolongation de l'Accord d'Entité de quatre (04) mois couvrant la période du 1^{er} novembre 2013 au 28 février 2014. Cette prolongation a été financée par l'ANSD avec le paiement des salaires de 3 experts et par la Cellule d'Appui au MCA-S pour le paiement du salaire du Coordonnateur, des factures de prestation des agents d'apurement et des dépenses administratives. Durant cette période, MCA-S a soumis les 4 Bases de données (1^{er}, 2^e et 3^e Passages et la base agrégée) des enquêtes et les 2 BDD des enquêtes RN2 et RN6 pour observations à MCC. Les BDD IWRM (1^e, 2^e et 3^e), RN2 et RN6 ont été approuvées. Pour la finalisation de l'ensemble du processus avec la production des tableaux des variables d'analyse et la restitution des résultats au niveau des zones d'enquêtes, MCA-S a soumis à MCC un projet d'avenant avec l'ANSD qui va couvrir la période du 30 avril au 16 octobre 2014.
- **Plan de Suivi & Évaluation révisé** : La Direction S&E a élaboré et soumis en revue informelle puis en revue technique à MCC le Plan de Suivi – Évaluation (PSE) révisé. Le PSE révisé propose de nouveaux indicateurs pour les projets Irrigation et Routes et planifie certaines évaluations finales (Delta et RN6) à la fin du Compact.
- **Revue Qualité des Données** : L'étude sur la Revue de la Qualité des Données (RQD) de MCA-SN est lancée le 18 novembre 2013 et sept (07) offres étaient reçues. Le panel d'évaluation des offres techniques s'est tenu à partir du 11 février 2014 pour une durée de cinq (5) jours. L'ouverture des offres financières s'est tenue le 12 mars 2014. La réunion de négociation avec le Cabinet sélectionné a été conduite au courant du mois d'avril 2014. L'étude va démarrer en fin mai 2014.
- **Système d'Information de Suivi-Evaluation (SISE)** : MCA-S et ST2i International ont procédé le 27 mars 2014 à l'amendement du Contrat M&E02-S-MIS signé le 26 août 2011 entre les deux structures. Cet amendement a pour objet d'étendre le temps d'intervention des Experts du Cabinet ST2i International lors des missions de revue semestrielle, objet de la

phase 2 du contrat de base en vue d'une meilleure prise en charge des dysfonctionnements du Système Informatique de Suivi-Evaluation mis en place lors de la première phase en 2012.

- **Evaluation à mi-parcours** : La RFP sur l'Evaluation à mi-parcours de MCA-S a été lancée le 10 décembre 2013 et cinq (05) propositions ont été reçues. Le panel d'évaluation des offres techniques s'est tenu en février 2014 et à l'issue de leurs travaux, un seul consultant (Groupement Transtec et Base 4 Maroc) a obtenu un score dépassant le seuil de 80 points sur 100. L'ouverture des offres financières s'est tenue le 21 mars 2014. La réunion de négociation avec le Cabinet sélectionné est prévue le 29 avril 2014.
- **Monitoring & Evaluation College** : Durant la période du 03 au 07 février 2014, une mission de la Direction Suivi-Evaluation composée du Directeur et d'un Expert s'est rendue à Washington DC pour participer au M&E Economic College. Cet atelier est un moment de partage d'expériences entre le MCC et les différents MCA.
- **Collecte des données sur les ITT** : La Direction du Suivi-Evaluation a procédé à la collecte de données sur les indicateurs de performance retenus dans le Plan de Suivi-Evaluation (PSE) en vue du remplissage des tableaux de suivi des indicateurs (Indicator Tracking Tables-ITT).
- **Rapport Année 3 de MCA-SN** : MCA-SN a édité le rapport annuel de l'année 3 de la mise en œuvre du Compact. Ce rapport retrace les activités prévues réalisées et non réalisées, les difficultés et les perspectives de l'année 4.
- **Plan de Clôture de MCA-SN** : La Direction Suivi-Evaluation a proposé une stratégie de clôture des activités de Suivi-Evaluation du Compact.
- **Perspectives** :
 - La finalisation des BDD de l'enquête de référence de MCA-SN : élaboration des tableaux d'analyse, rapport d'interprétation, restitution ;
 - La validation et l'approbation du PSE par le Conseil de Surveillance et par MCC ;
 - Le suivi de l'étude sur le Système d'Information de Suivi Evaluation (SISE) : conduite de la 3e mission de revue semestrielle, recrutement d'opérateurs de saisie et mise à jour du système en tenant compte de la nouvelle matrice de S&E ;
 - La tenue d'une session de formation du personnel de la Direction Suivi-Evaluation sur le logiciel Stata ;
 - La tenue d'une session de formation d'une partie du personnel technique de MCA-SN en capitalisation ;
 - La réalisation de l'étude sur la Revue n° 2 de la Qualité des Données de MCA-S ;
 - Le démarrage de l'étude sur l'évaluation à mi-parcours de MCA-SN.

B. ETAT D'AVANCEMENT DE LA REALISATION DES PROJETS

a. PROJET IRRIGATION

Le projet Irrigation et Gestion des Ressources en Eau prévoit la réalisation des sous-activités suivantes :

- Réaliser le schéma hydraulique du Delta dans ses composantes Adduction et Drainage (Sous-activité Delta). Il s'agit de réhabiliter tous les défluent naturels du Fleuve Sénégal de la zone, de compléter l'émissaire de drainage et tous les ouvrages connexes au système, dont la réhabilitation de la station de pompage de Ronkh et la station de relevage de Diama et ;
- Réaliser le périmètre pilote de Ngalenka d'une superficie de 440 ha (Sous-activité Podor).

1. Sous-activité Delta

La sous-activité Delta comprend 4 lots de travaux :

- **Lot 1 - Ouvrages sur les adducteurs du Delta (Marché MCA-S/IWRM/2012/055)** : Le contrat des travaux a été attribué à l'Entrepreneur CONDURIL ENGENHARIA, SA pour un montant de **6 893 369 471 F CFA** avec un délai d'exécution des travaux de vingt-deux (22) mois. La date de commencement des travaux a été fixée au 21 Janvier 2013. Le constat d'achèvement des travaux est prévu pour fin Novembre 2014. Actuellement, le projet a atteint un taux d'exécution physique de 43 % contre un taux d'exécution planifié pour cette période de 56 %. Le délaï consommé est de 64 % et le taux d'exécution financière de 20 %, compte non tenu de l'avance de démarrage de 10 %. L'entreprise a démarré cinq (05) fronts simultanés de travaux sur les sept (07) prévus au Contrat. Au rythme actuel, l'entreprise reste dans les dispositions de pouvoir terminer les travaux dans le délai, et à défaut, il n'y pas de risque de non achèvement de ces travaux dans le délai du Compact.

Les aspects environnementaux, sociaux, de santé et sécurité sont pris en compte avec satisfaction sur ce lot. Ainsi, on constate que tous les livrables contractuels en l'occurrence le PAEHS en version C (05 avril 2013) et son addendum (23 avril 2013) ont été approuvés, les autorisations et ententes requises sont obtenues. Par ailleurs, les installations de chantier, de la base-vie et des bureaux sont munies de manière appropriée d'équipements de sauvegarde environnementale (fosses étanches vidangeables, station de stockage de gasoil avec rétention, déshuileur (séparateur d'hydrocarbures pour l'aire d'entretien des engins), aire de décantation pour l'aire de lavage des engins et la centrale à béton, aire dallée pour le stockage des lubrifiants (huiles neuves), bac de rétention pour le stockage temporaire des déchets dangereux (huiles usagées, filtres à huiles, batteries usagées), hygiène, santé et sécurité.

La supervision des travaux au niveau des ouvrages de ce lot, de l'exploitation des emprunts et du fonctionnement de la base technique de Boundoum a permis de constater une prise en charge globalement correcte des aspects environnementaux. Ainsi par exemple, la situation de référence de la turbidité de l'eau des cours d'eau est établie avant le démarrage des travaux et la mesure de la turbidité est réalisée toutes les semaines en amont et en aval des ouvrages. Pour le Social et le Genre, la rencontre de lancement de l'ONG OHT chargée du programme de sensibilisation sur le sida et le paludisme a été tenue le 13 février 2014 à Ross Béthio, la formation des pères éducateurs a été réalisée par l'ONG OHT, que le démarrage des activités de sensibilisation des populations sur le SIDA/IST et maladies hydriques ont eu lieu par l'ONG OHT et que les efforts pour le recrutement des femmes se poursuivent. En termes de santé et sécurité des travaux, l'entreprise a acquis un nombre important d'équipements de protection individuelle et collective (EPI de panneaux de signalisation et de toilettes mobiles ainsi que d'autres équipements (alcootest, etc.). Les chefs d'équipes de chantiers et travailleurs ont été sensibilisés sur le respect du port des EPI et sur les sanctions prévues en cas de manquement à cette obligation de sécurité, formés par les sapeurs-pompiers sur les références techniques en secourisme. Des trépieds sont mis en place sur certains sites d'ouvrages (Diawel et Demba) pour mieux gérer le filage par terre (câbles électriques). L'information sur l'utilisation des IMP et l'hygiène au Travail a été donnée, la sensibilisation sur les risques liés aux travaux de ferrailage et

autres a été faite. Le respect des accueils, le ¼heure HSS et les visites (de vacation) du médecin de travail sont pratiqués. Les manquements constatés concernent l'utilisation non conforme d'échafaudages sur l'ouvrage de Diambar, les garde-corps incomplets sur certaines plateformes de travail en hauteur au niveau de l'ouvrage de Demba et le non-respect systématique du port des harnais, le défaut de signalisation de sécurité sur les sites de l'ouvrage de Diawel et l'ouvrage G, le non-respect du port de masques et de lunettes de sécurité par certains travailleurs. Une non-conformité qui a été fermée suite à la correction des manquements.

- **Lot 2 – travaux de terrassement au niveau des adducteurs (Marché MCA-S/IWRM/2013/019)**
: Le contrat des travaux a été également attribué à l'Entrepreneur CONDURIL ENGENHARIA SA pour un montant de **29.151.797.996 F CFA** avec un délai d'exécution des travaux de vingt-six (26) mois. La date de commencement des travaux a été fixée au 21 Mai 2013 et le constat d'achèvement est attendu pour le mois de Juillet 2015. Au stade actuel, le projet présente un taux d'exécution physique de 22 % contre un taux de 27 % planifié pour cette période. Le délai consommé est de 38,5 % avec un taux d'exécution financière de 10 %, compte non tenu de l'avance de démarrage de 20 %. Ce projet a connu une nette amélioration et les difficultés de mobilisation du matériel nécessaire à l'exécution des travaux semblent être derrière nous. Le rythme de production a été multiplié par 3, ce qui permet d'être optimiste quant à la capacité de l'entreprise à réaliser les travaux. Cependant, le risque de non-achèvement dans la période du compact n'est pas totalement écarté et il y a encore un besoin de vigilance accrue à cause d'impondérables potentiels comme : un hivernage long et pluvieux, des pannes fréquentes d'engins, des accidents, etc.

En termes d'aspects environnementaux, sociaux, de santé et sécurité des travaux, tout comme avec le lot 1, on est en face de la même entreprise et des mêmes installations de chantier, de base-vie et de bureaux. La situation est donc satisfaisante en termes de livrables (PAEHS : version C, approuvée le 19/11/2013 sans observations) et d'équipements de sauvegarde environnementale. Toutefois, les autorisations et entêtes requises pour les emprunts, n'ont pas été obtenues toutes. En rapport avec les travaux subaquatiques en cours, les actions suivantes ont été menées : (i) l'installation de barrages flottants munis de boudins absorbants en aval des travaux de déblai en eau sur tous les fronts, la situation de référence de la turbidité a été établie avant le démarrage des travaux, la mesure de la turbidité est réalisée toutes les semaines en amont des prises d'eau (systèmes d'AEP). Il n'y a donc pas d'écart majeur constaté. En matière d'hygiène, santé et sécurité, des gilets de sauvetage et bouées avec cordes en quantité importante ont été acquis pour le travail en eau, de même que des masques anti-poussière pour les terrassiers, des toilettes mobiles et panneaux de signalisation sont en cours d'installation sur les différents fronts de travail de Conduril. Il y a également eu des actions de sensibilisation des responsables du sous-traitant ERB sur les exigences HSS liés au Contrat, la mise en place d'extincteurs dans les dumpers et la mobilisation d'extincteurs pour les travaux thermiques sur les engins en panne au niveau du Gorom et du Lampsar Amont, la création d'une déviation signalisée au PK 1+400. Quelques manquements ont été néanmoins signalés : absence de gilets de sauvetage dans certaines pelles amphibies sur le Gorom et Lampsar Amont, défaut de signalisation dans certaines zones d'emprunts, absence de toilettes sur les sites d'ERB, le passage de véhicules lourds de Conduril (camions citernes) et détruit une partie de dalle de la station de Ronkh, qui est provisoirement rétablie pour le trafic léger, mais dont l'usage continu est associé à des risques de surcharge et de rupture. Deux (02) non-conformités ont été transmises à cet effet et sont en cours de traitement au niveau de l'entreprise. Le lancement du programme de prévention et de lutte contre le sida, le paludisme et les maladies hydriques a été effectué le 13 février 2014. Des fournitures scolaires ont été remises à la Communauté rurale de Gandon. Pour les produits de débroussaillage, des réunions ont été tenues avec les femmes de Kassack Nord et Sud pour les modalités de leur mise à disposition. L'implantation des lavoirs et abreuvoirs est terminée dans la communauté rurale de Ronkh, celle des lavoirs et abreuvoirs dans les communautés rurales de Diama et Gandon est en cours. La formation des pères éducateurs est réalisée par l'ONG OHT, tout comme le démarrage des activités de sensibilisation des populations sur le SIDA/IST et maladies hydriques. Le traitement des plaintes se poursuit au niveau des villages impactés. En matière de santé et sécurité des travaux,

- **Lot 3 - Travaux de terrassement au niveau de l'Emissaire (Marché MCA-S/IWRM/2013/020) :** Le contrat des travaux a été attribué au Groupement RAZELBEC / SOGEA SATOM(RSS) pour un montant de **31.853.764.457 F CFA** avec un délai d'exécution des travaux de vingt-six (26) mois. La date de commencement des travaux a été fixée au 28 Mai 2013 et le constat d'achèvement est attendu pour le mois de Juillet 2015. Au stade actuel, le taux d'exécution physique est de 25 % contre un taux de 38 % planifié pour cette période. Le délai consommé est de 38 % avec un taux d'exécution financière de 13 %, compte non tenu de l'avance de démarrage de 10 %. Les travaux se déroulent généralement bien. Toutefois, la performance reste encore à améliorer et l'entreprise en est consciente en augmentant notamment le parc des engins prévus au contrat. Actuellement, bien que la marge de délai soit faible avec moins de deux mois, il y a lieu d'être optimiste pour un achèvement des travaux dans les délais, même si certains impondérables cités plus haut restent une source de risque.

La version E du livrable PAEHS a été transmise le 07/01/2014. Les commentaires formulés dessus sont en cours de consolidation. Les autorisations et ententes requises, dont celles relatives aux emprunts se font obtenir au fur et à mesure. Les installations de chantier, de la base technique, laboratoire et bureaux de l'entreprise à Ndiawdoune sont fonctionnelles à 100 % et sont munies d'équipements appropriés de sauvegarde environnementale, d'hygiène, de santé et de sécurité. La mise en œuvre des mesures environnementales est satisfaisante, hormis la gestion de la poussière. La mise en œuvre des activités sociales a démarré avec l'appui aux stations d'AEP. Pour le plan d'action sociale, la mission de l'expert RSE du Groupement RSS en rapport avec la responsable RGD dans la semaine du 20 janvier 2014, a permis de tenir des rencontres avec les services techniques et les ONG et associations concernées. Le bureau ICE a été retenu pour la mise en œuvre du programme Sida, Paludisme et autres maladies hydriques. Une réunion a été tenue entre le PMU/SAED, l'entreprise, l'Ingénieur et ICE, afin de passer en revue le plan d'action. La pré-implantation des lavoirs et abreuvoirs a démarré par des rencontres avec le conseil rural de Diama afin de discuter de la répartition des ouvrages. A la suite, l'identification des points a été effectuée en rapport avec les chefs de villages et les responsables des femmes dans chaque village, des comptes de visites ont été tenus. L'implantation des lavoirs et abreuvoirs, est terminée. Le traitement des plaintes se fait au niveau des villages impactés. En matière de santé et sécurité des travaux, le balisage et la signalisation et des panneaux de signalisation temporaire de chantier le long des pistes du Djeuss) ont été mis en place. Quelques balises endommagées ont toutefois été réparées. Une déviation a été ouverte avec la signalisation requise au niveau des travaux du siphon de Taba Treize. L'accueil HSS est étendu aux sous-traitants et stagiaires, la gestion des EPI est faite selon une procédure, l'inspection documentée (check list) du parc automobile de l'entreprise et des véhicules de location est faite, le ¼ HSS par les chefs d'équipe est tenu et le management opérationnel y est impliqué. On procède à la distribution du dépliant « Les règles d'or » relatifs aux aspects HSE liés aux chantiers, etc. Les quelques manquements notés sont : le balisage de certaines zones de stockage (stock de tourets de câbles, les taules et IPN à l'entrée de la seconde porte, éléments préfabriqués entreposés en dehors de la base, le suivi de l'entretien des toilettes de la base peu régulier, le manque de rigueur dans l'application des mesures disciplinaires du port des gants au niveau de l'aire de ferrailage, le suivi des travaux en hauteur au niveau de l'aire de préfabrication, le manque de signalisation de sécurité au niveau de la zone de stockage des bouteilles d'oxygène et d'acétylène, respect non systématique du port d'EPI pour le personnel manutentionnaire journalier. A l'issue des visites d'inspection, des points d'améliorations ont été spécifiés à l'entreprise (sous forme de rapport d'inspection HSS), qui est en train de les prendre en charge. Un accident de circulation impliquant un véhicule 4/4 de l'entreprise a été enregistré le 08 Avril, sur la piste de Savoigne, avec un blessé grave. La notification et le rapport de cet accident ont été transmis à l'Ingénieur et au Maître d'ouvrage dans les délais contractuels.

- **Lot 4 - Ouvrages au niveau de l'Emissaire du Delta (Marché MCA-S/IWRM/2013/013) :** Le contrat des travaux a été attribué au Groupement Eiffage SA / DLE Spécialités pour un montant de **5.933.193.721 F CFA** avec un délai d'exécution des travaux de vingt (20) mois. La date de commencement des travaux a été fixée au 10 Mai 2013 et le constat d'achèvement est attendu pour le mois de Janvier 2015. Sur ce lot, le taux actuel d'exécution physique est de 44 % contre un taux de 47 % planifié pour cette période. Le délai consommé est de 53 % avec un taux

d'exécution financière de 25 %, compte non tenu de l'avance de démarrage de 10 %. Sur ce lot 4, il n'y a pas de problème et l'exécution physique constatée sur le terrain permet d'envisager l'achèvement des travaux dans les délais contractuels.

Pour les aspects environnementaux, sociaux et de santé et sécurité, la version C du livrable PAEHS a été reçue le 25 septembre pour le visa Bon-Pour-Exécution l'Ingénieur (BPE). Les autorisations et ententes requises sont obtenues. Les installations de chantier de la base technique à Mboubène sont fonctionnelles à 100 % et sont munies des équipements de sauvegarde environnementale, d'hygiène, de santé et de sécurité requis. La mise en œuvre des mesures environnementales est satisfaisante. Les activités sociales se poursuivent, suite au remblai de l'école et à la remise de fournitures scolaires à l'école de Mboubène, les travaux de construction du marché de Mboubène ont démarré. Pour le maraichage, des démarches et rencontres se poursuivent avec le GIE DEGGO de Mboubène, le Conseil Agricole Rural du bas Delta de la SAED. Des réunions ont été tenues avec les ONG/OCB identifiées pour le programme SIDA, paludisme et autres maladies hydriques pour préciser le plan d'action. Le lancement des activités de sensibilisation des populations sur le SIDA/IST et maladies hydriques par les ONG OHT et NDA JOUNGO est prévu les 06 et 07 mai 2014. Des actions d'hygiène, santé et sécurité sont entreprises : (i) respect des accueils et 1/4Heure HSS ; (ii) mise à disposition d'harnais pour les travaux en hauteur (Diama et Krankaye); (iii) briefing EHSSSGD chaque matin avant le démarrage des travaux (5mn); (iv) documentation des visites d'inspection hebdomadaire et mensuelle avec l'aide de check lists ; transmission du PV de la réunion du CHST tenue en présence de l'Ingénieur, (v) la programmation de la journée de lancement des activités de sensibilisation Sida/maladies hydriques pour le 06 Mai; (vi) tenue de formation spécifique sur la prévention des risques incendie et manipulation des extincteurs avec le RHSS et sur la sécurité routière avec la participation effective du commandant de brigade de la gendarmerie de DIAMA. Les manquements constatés concernent les points d'améliorations nécessaires au niveau sites des ouvrages de siphon et du balisage à Krankaye, l'urgence de réaliser la formation des secouristes qui tarde à être programmée, le suivi du renouvellement des EPI distribués, en particulier les gants. Ces manquements ont été indiqués à l'entreprise. Un accident de trajet impliquant un gardien d'Eiffage est survenu le 06 Avril après la descente sur le chemin de retour à son domicile. Des blessures légères ont été notées sur la victime. La notification et le rapport de cet accident ont accusé un retard et une non-conformité a été transmise à l'entreprise.

- **Supervision des travaux (Marché N°MCA-S/IWRM/2012/059) :** Le contrat a été signé le 21 Décembre 2012 avec le Groupement EGIS EAU / IDEV IC. Le montant du contrat s'élève à 1 781 649 USD et 1 456 856 753 F CFA en hors Taxe hors Douane. L'ingénieur a consommé environ 46 % du délai contractuel. L'analyse menée sur le temps d'intervention des experts montre qu'il est suffisant pour le suivi des travaux jusqu'à la fin du Compact.

2. Sous-activité Podor

L'état d'avancement de la sous-activité Podor se résume comme suit :

- **Travaux d'aménagement et d'équipement de la cuvette de Ngalenka (Marché MCA-S/IWRM/2012/052) :** Le Groupement d'entreprises RC Construcoes/ RC Sénégal est titulaire du contrat dont le montant est de 2 410 930 615 FCFA pour un délai d'exécution de 14 mois. Suite au constat d'achèvement des travaux du marché de base effectué le 21 février 2014, la réception provisoire est prononcée le 09 avril 2014 après la levée des réserves. Le montant total des paiements sans déduction de la garantie (avance de démarrage déjà remboursée) est de 2 305 661 577 F CFA, soit 96 % du montant total du marché du contrat de base. Pour l'avenant, jusqu'au Certificat de Paiement Provisoire (AV)-N°04 le montant total des paiements sans déduction de la garantie est de 485 006 937 F CFA, soit 66 % du montant total de l'avenant. Le montant restant à payer est de 115 923 460 FCFA et les travaux supplémentaires s'élèvent à 48 014 434 FCFA. Ce périmètre doit être mis en exploitation pendant la campagne hivernale qui commence en juillet 2014.

➤ **Contrôle et Supervision des travaux (Marché N°MCA-S/IWRM/2012/051)** : Le contrat a été attribué à STUDI International pour un montant de 333 186 400 FCFA. Conformément à son contrat, l'Ingénieur élaborera le rapport d'achèvement et le manuel d'entretien et de gestion du périmètre.

➤ **Activités foncières : Montant total du contrat LTS02 : US\$3 584 856,24**

Au 30 avril 2014, le montant des décaissements du Contrat LTS02 est de \$1 244 473,93, soit un pourcentage de décaissement de 34,71 %.

- **Etat d'avancement** : Durant le dernier trimestre, les activités suivantes ont été réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du projet de sécurisation foncière. Ces activités concernent les cinq domaines d'intervention du projet :

(i) Appui à la réorganisation foncière et à la délivrance des titres

- Toutes les listes des bénéficiaires issues du processus participatif de répartition des terres ont été déposées par les Commission villageoise. Ces choix ont été faits sur la base de critères consensuels de répartition des terres et sous la supervision de MCA Sénégal ;
- La Constitution de l'ensemble des GIE (49) a été faite (statuts, règlement intérieur, assemblée générale constitutive). Les documents nécessaires pour l'immatriculation des GIE au Tribunal régional de St Louis ont été aussi constitués pour chaque GIE ;
- Le Travail technique d'installation de chaque GIE sur la base cartographique a été réalisé ;
- La situation de l'endettement des GIE et le processus de mise en place du crédit de campagne pour le mois de Juillet ont été discutés et arrêtés avec la Caisse Nationale de Crédit Agricole ;
- Le 17 avril 2014 : séance de travail entre le prestataire et l'opérateur des fonds de maintenance pour harmoniser l'approche, les modules et les cibles du 2^e passage des formations des OP dans les zones d'intervention commune notamment Ndiayenne Pendao (cuvette de Ngalenka).

(ii) Renforcement de capacité des acteurs

- La formation a eu lieu courant le trimestre passé sur les modules d'informatique générale, les systèmes d'information géographique, la cartographie, le positionnement GPS, la gestion des registres fonciers et des documents fonciers, les techniques d'archivage, les POAS et la CDI, le Manuel de procédures foncières, la gestion et l'organisation des OP, la gestion des conflits, le genre et le foncier.
- Le bilan des formations en fin mars s'établit comme suit :

Nombre de participants=	1303
Nombre de formations=	70
Total général du nombre de personnes formées=	1099
Nombre de d'homme/jours des formations achevées=	4118

(iii) Actualisation, mise en application et vulgarisation des outils de sécurisation foncière: POAS et CDI

- Les deux livrables sur la matérialisation des limites des zones et des couloirs de bétail et la confection des outils de vulgarisation des POAS ont été déposés : le second est validé et le premier en cours de validation.

- La production d'un film de vulgarisation des PAOS à Gandon, le tournage du film de vulgarisation des POAS à Gamadji, la préparation du tournage du film à la Sous-préfecture et à la Délégation de Dagana et le tournage du film sur la CDI à Diama.

(iv) **Gestion, mise en application et mise à jour de la base des données géographiques et socio foncières**

- Toute l'information foncière des Collectivités Locales sera gérée par un SIF (système d'information foncière).
- Une maquette du SIF (système d'information foncière) a été réalisée et validée. Sur la base de cette maquette une première version du SIF a été développée, puis une 2ème version usine du logiciel SIF. Cette dernière est en cours de correction. Le dispositif SIF sera mis en place dans les Collectivités locales courant le mois de mai 2014.

(v) **Mise en application, institutionnalisation et vulgarisation des Registres fonciers du Manuel de procédure et fonctionnalités des organes d'appui à la sécurisation foncière**

- Tous les outils de sécurisation foncière sont en application dans les collectivités locales (Registres fonciers, documents fonciers, manuel de procédure). Une première évaluation de la mise en œuvre de ces outils est déjà faite ;
- Une deuxième évaluation (mois de mai) permettra d'aller vers une institutionnalisation des registres fonciers et ;
- Le suivi et le travail avec les organes de gestion des conflits et d'appui à la sécurisation foncière se feront de façon régulière (mensuellement et trimestriellement) dans les 9 collectivités Locales.

- **Perspectives** : Les activités planifiées pour le prochain trimestre sont :

- La réunion du Conseil Rural de Ndiayéne Pendo pour l'affectation des terres aux bénéficiaires de la cuvette de Ngalenka (Mai 2014) ;
- L'installation des bénéficiaires (Mai 2014) ;
- La mise en place du crédit (Juin 2014) ;
- La campagne hivernale dans la cuvette de Ngalenka (Juillet 2014) ;
- Le deuxième passage du plan de formation (Mai, Juin, Juillet 2014) ;
- La mise en place et suivi du SIF (Juin 2014) ;
- Les rapports trimestriels sur la mise en œuvre des outils de sécurisation foncière ;
- Le début du processus de marquage des zones de gestion, pistes de bétail, cours d'eau...

3. Volet Réinstallation

- Sur les lots 2 et 3 Delta, toutes les emprises ont été libérées exceptés les sites occupés par les PAP concessions, dont les structures seront remplacées par les entreprises préalablement au déplacement des PAP. L'état d'avancement des compensations se présente comme suit :

Situation du Lot 2

Bief	Catégorie PAP	Total PAP	PAP introuvables	Espèces uniquement	Nature uniquement	Mixte	PAP ayant reçu leur paiement en espèces
Gorom amont et Aval	PAP-Agricoles	110	1	107	2	0	107
	PAP-concessions	28	3	0	22	3	6
	PAP locataires	9	0	7	0	2	9
Kassack nord et sud	PAP-Agricoles	38	1	37	0	0	37
	PAP-concessions	31	6	8	17	2	10
	Autres PAP	0	0	0	0	0	0
Lampsar amont	PAP-Agricoles	38	0	38	0	0	38
	PAP-concessions	43	4	22	17	0	22
	autres PAP	0	0	0	0	0	0
Lampsar aval	PAP-Agricoles	170	0	169	1	0	169
	PAP-concessions	7	3	0	4	0	0
	autres PAP	0	0	0	0	0	0
Lampsar médian	PAP-Agricoles	98	2	96	0	0	96
	PAP-concessions	8	0	3	5	0	3
	autres PAP	0	0	0	0	0	0
Ngalam	PAP-Agricoles	72	0	72	0	0	72
	PAP-concessions	1	0	0	0	1	1
	Autres PAP	0	0	0	0	0	0
		653	20	559	68	8	570

Situation du LOT3

Bief	Catégorie PAP	Total PAP	PAP introuvables	Espèces uniquement	Nature uniquement	Mixte	PAP ayant reçu leur paiement en espèces
Canal compensateur (RD)	PAP-Agricoles	84	1	83	0	0	83
	PAP-concessions	13	0	2	11	9	11
	autres PAP	0	0	0	0	0	0
Canaux compensateurs	PAP-Agricoles	36	0	36	0	0	36
	PAP-concessions	0	0	0	0	0	0
	autres PAP	0	0	0	0	0	0
Canal J	PAP-Agricoles	6	0	6	0	0	6
	PAP-concessions	0	0	0	0	0	0
	Autres PAP	0	0	0	0	0	0
Djeuss Emissaire	PAP-Agricoles	74	0	74	0	0	74
	PAP-concessions	0	0	0	0	0	0
	Autres PAP	0	0	0	0	0	0
		213	1	201	11	9	210

- Gestion des réclamations

Il convient toutefois de souligner le nombre très élevé (508) des réclamations enregistrées dans le Delta. Toutefois, le MCA-SN a anticipé sur cette question par la mise en place d'une procédure et d'un dispositif (PMU SAED et Consultant MSA) en relation avec les services techniques de l'Etat qui permettent de traiter les réclamations d'une manière diligente.

Le tableau ci-dessous illustre le niveau de traitement de ces réclamations ainsi que les résultats obtenus.

Effectif Lot 2	Effectif Lot 3	Effectif Lot 4	Réclamations concluantes à traiter par MCA-SN	Réclamations concluantes à traiter par les entreprises	Réclamations non concluantes	Réclamations en cours de traitement
409	98	1	66	30	358	54
Total : 508						

➤ **Activité Ngalenka**

Les activités de réinstallation portent sur la préparation de l'installation des PAP. Cette activité est détaillée dans la partie des activités foncières.

b. PROJET DE REHABILITATION DES ROUTES

L'objectif global du projet vise :

- à améliorer le niveau de service de l'infrastructure routière ;
- à faciliter la circulation des personnes et améliorer les échanges commerciaux ;
- à contribuer de manière significative à la réduction de la pauvreté des populations des localités traversées par la route ;
- à établir les mesures d'atténuation d'impacts et ;
- également faciliter la mise en œuvre du Plan d'Action de Réinstallation et de sécurité.

1. Au niveau de la route nationale N°2

La mission de supervision et de contrôle des travaux de l'ensemble des lots de la RN2 est assurée par le Bureau SGS.

➤ Route Nationale N° 2 (RN) : RICHARD TOLL - NDIUOM

Fiche signalétique des travaux de réhabilitation de la route RN2 entre Richard-Toll et Ndioum		
1	Contrat (N° et Date de signature)	N°MCA-S/RR/2012/064 du 04 Janvier 2013
2	Montant	27 529 035 705 F CFA
3	Prestataire	Groupement CSE / SOSETER
4	Mission de Contrôle et de Supervision	SGS
5	Ordre de Commencement (N° et Date de notification)	Courrier SGS (Réf : 2013_01_04 OS N°1) du 04 Janvier 2013
6	Date de Commencement	14 Janvier 2013
7	Délai	Vingt-quatre (24) mois
8	Date prévisionnelle Fin	14 Janvier 2015
	Avancement Physique	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Installations de l'Entrepreneur terminées ✓ Centrales Sol-Ciment & Enrobage déjà montées et fonctionnelles ✓ Mise en place d'unité de mise en œuvre in situ du sol ciment avec pulvimixer, épandeur et bananes à ciment ✓ Etudes de Formulation Sol-Ciment et Béton Bitumineux approuvées ; ✓ Projet d'Exécution approuvé sur l'ensemble du projet (PK 00 – PK 80) avec prise en compte de l'optimisation qui consiste en un renforcement des accotements, un traitement de la chaussée en couche de fondation sans apport et une couche de base traitée au ciment. ✓ Terrassements (déblais / Remblais) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ PK 0 – PK 60 : 50 % ✓ Couche fondation : <ul style="list-style-type: none"> ▪ PK 0 – PK 56.8 : 47.4 % ✓ Couche de Base (Latérite – Ciment) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ PK 0 – PK 56.2 : 46.8 % ✓ Revêtement Béton Bitumineux : <ul style="list-style-type: none"> ▪ PK 0 – PK 48.3 : 40.25 % ✓ Enduit superficiel bicouche sur accotements <ul style="list-style-type: none"> ▪ PK 0 – PK 29 : 24.16 % ✓ Dalots cadres en béton armé <ul style="list-style-type: none"> ▪ PK 0 – PK 69 : 58 % ✓ Caniveaux en maçonnerie de moellons : <ul style="list-style-type: none"> ▪ PK 0 – PK 0+1+100: 5,6 % ✓ Série 700 : Mesures Environnementales et sociales : 13% ✓ PAQ et le PIAES3G approuvés ;
	Avancement Financier	<ul style="list-style-type: none"> • 10% (Avance de démarrage) : 2 752 903 570 F CFA

		<ul style="list-style-type: none"> • Décompte n° 1 : 393 068 897 F CFA • Décompte n° 2 : 335 603 516 F CFA • Décompte n° 3 : 616 677 803 F CFA • Décompte n° 4 : 486 899 131 F GFA • Décompte n° 5 : 1 269 289 603 F CFA • Décompte n° 6 : 1 272 278 381 F CFA • Décompte n° 7 : 1 304 677 401 F CFA • Décompte n° 8 : 731 376 115 F CFA • Décompte n° 9 : 1 070 776 393 F CFA
	Commentaire	<p>Le <u>taux global d'exécution financière du projet est de 37.17 %</u> alors que le <u>taux planifié est de 57 %</u>. Ce qui se traduit par un retard de 2 mois et demi qui peut être résorbé compte tenu des rendements minimaux de 700 ml par jour en couche de fondation et en couche de base et une diminution des masses des travaux liée à l'optimisation dans le redimensionnement.</p>
<p>MCA Sénégal prépare la soumission au MCC, d'une proposition détaillée en vue d'un <u>prolongement des travaux de la RN2 sur environ 30 à 40 km</u>, soit <u>jusqu'à hauteur de Aéré Lao</u>. Les études technico-économiques du tronçon additionnel sont en cours et les termes de références décrits de même que l'étude du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) qui devra aussi être prise en charge.</p>		

- **Principales difficultés rencontrées au niveau des travaux des travaux de la RN2**

Les principales difficultés rencontrées au niveau de ce lot de la RN2 sont relatives à :

- La réception altimétrique de la couche de base et du revêtement ;
- La réception géotechnique du revêtement (compacité, épaisseur et module de richesse) ;
- Les mesures d'IRI et la répétabilité des unités de mesures.

En effet, les mesures d'uni réalisées sur toute la partie revêtue à l'aide du profilomètre laser ont donné de bons résultats (contrairement aux premiers résultats obtenus par utilisation du Bump Integrator sur les 18 premiers kilomètres). Pour confirmer ces derniers résultats d'uni, il a été demandé à l'entrepreneur de calibrer l'appareil en le faisant passer à plusieurs reprises sur un tronçon dont les valeurs de l'IRI ont été mesurées préalablement à la mire et au niveau tous les 50 centimètres. Une fois ce rapport de calibration produit et confirme un niveau d'uni satisfaisant, les tolérances de nivellement et d'épaisseur figurant dans le cahier des charges pourront être revues par une commission technique composée de MCA Sénégal, de PMU AGEROUTE, et des Ingénieurs ; programmée pour la mi-mai 2014.

➤ Travaux de Construction du Pont de NDIOM :

Fiche signalétique des travaux de construction du pont de Ndioum et de ses bretelles d'accès		
1	Contrat (N° et Date de signature)	N°MCA-S/RR/2012/054 du 23 Octobre 2012
2	Montant	6 827 151 454,50 F CFA
3	Prestataire	MSF ENGENHARIA S.A.
4	Ordre de Commencement (N° et Date de notification)	Courrier SGS (n° Réf : 2012_11_22 OS N°1) du 22 Novembre 2012
5	Mission de contrôle et de supervision	SGS
6	Date de Commencement	29 Novembre 2012
7	Délai	Vingt (20) mois.
8	Date prévisionnelle Fin	29 Juillet 2014
	➤ Avancement Physique	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Installations de chantier: 100 % ✓ Préfabrication Poutres et Prédalles : 100 % ✓ Dévoisement réseau SDE : 30 % ✓ Dévoisement réseau SONATEL : en cours ✓ Dévoisement réseau SENELEC : 75 % ✓ Projet d'exécution bretelles. les documents d'exécution ont été approuvés ✓ Plans des Pieux approuvés ✓ Semelles et piles approuvés ✓ Remblais sur bretelles Sud et Nord : 40 % ✓ Couche de forme sur bretelles Sud et Nord : 35 % ✓ Couche de fondation : 36 % ✓ Dalots : 100 % ✓ Réalisation Semelles : 50 % (5/10) ✓ Réalisation Pieux : 80 % (45/60)* ✓ Réalisation de Culées : 30 % ✓ Réalisation Piles : 62.5 % (5/8) ✓ Chevêtres : 50 % (4/8) ✓ Pose de Poutres : 22 % (10/45)* ✓ Pose de Prédalles : 22 % (72/324) ✓ Mise en place de corniches : 87 % (294/338) ✓ Livrables ✓ PAQ approuvé le 4 juin 2013 ; ✓ PIAESG approuvé le 5 Août 2013 ;
	➤ Avancement Financier	10 % (Avance de démarrage) : 682 715 148 F CFA Décompte n° 1 : 68 362 187 F CFA Décompte n° 2 : 15 757 571 F CFA Décompte n° 3 : 95 135 491 F CFA Décompte n° 4 : 166 160 858 F CFA Décompte n° 5 : 459 343 461 F CFA Décompte n° 6 : 280 036 635 F CFA Décompte n° 7 : 227 697 881 F CFA Décompte n° 8 : 160 024 472 F CFA

	Décompte n° 9 :	92 604 065 F CFA
	Décompte n° 10 :	109 759 722 F CFA
	Décompte n° 11 :	122 225 851 F CFA
	Décompte n° 12 :	78 836 191 F CFA
	Décompte n° 13 :	95 724 245 F CFA
	Décompte n° 14 :	151 574 967 F CFA
A fin avril 2014, l'état d'avancement financier des travaux est de 41.10 % contre un taux planifié de 53 % . Cependant, l'avancement physique moyen est de 51 % .		

- **Principales difficultés rencontrées au niveau des travaux du lot Pont de Ndioum**

La bonne marche des travaux du pont de Ndioum a été principalement perturbée par les non-conformités enregistrées au niveau des travaux de fondation de la culée C1 et que l'entrepreneur a tardé à lever. Les pieux incriminés viennent tout juste d'être validés suite à l'avis de non-objection du Bureau de contrôle Veritas sur le rapport élaboré par l'entrepreneur après exploitation des essais de chargement et de carottages recommandés par ce même Bureau. Ce qui a permis de relancer les travaux. L'objectif principal est aujourd'hui de permettre la sortie hors d'eau des fondations et des appuis et cela avant la saison des pluies. Cependant, l'état d'avancement actuel des travaux ne permet pas de finaliser les travaux dans le délai contractuel de base qui arrive à échéance en juillet 2014.

Il reste cependant à statuer définitivement sur la série de réclamations émises par l'entrepreneur.

Cependant, le fait que l'entrepreneur ait soumis au Conciliateur l'examen des réclamations relatives aux notices 7 à 14 peut remettre en cause le processus de règlement à l'amiable relatif aux notices de 1 à 14.

➤ **Mise en œuvre en interne du PAR de la RN2**

Sur le 86 PAP identifiées dans le PAR (78 infrastructures de commerce, 2 guérites et 6 espaces libres loués par les propriétaires les jours de marché), la situation de la réinstallation se présente comme suit :

- Les deux (2) guérites de Dagana ont été reconstruites par l'entreprise CSE au niveau des emplacements retenus d'un commun accord avec la Mairie et le syndicat des chauffeurs ;
- 01 PAP, celle de Bokhol a été épargnée lors de l'optimisation du projet ;
- 41 PAP devant être réinstallées sur les sites marchés à construire par CSE, attendent leurs cantines (29 à Tarédji, 8 à Thillé Boubacar et 4 à Ndioum).
- les 42 PAP ayant opté pour une indemnisation en espèces sont payées et ont libéré les emprises.

Dans ce dernier lot, 12 ont bénéficié d'un accompagnement par le technicien en Génie Civil de l'UMO pour l'auto construction des structures de remplacement en dur pour l'essentiel à Fanaye et en fer (kiosques métalliques) notamment à Tarédji qui sont totalement achevés et leur réinstallation effective. Ces PAP ont d'ailleurs reçu une copie de l'entente signée.

Quant aux PAP devant être réinstallées au niveau des sites de réinstallation marchés :

- les dossiers individuels sont déjà prêt ;
- la signature des actes administratifs d'affectations des sites de réinstallation des marchés de Ndioum, Taredji, Thillé boubacar et Fanaye est maintenant effective, des copies des actes ont été mises à la disposition de l'entreprise CSE, qui peut démarrer les chantiers de construction ;
- D'ailleurs, suite à la notification de MCAS à l'ingénieur d'engager les travaux d'aménagement sur les sites de Fanaye et de Thillé Boubacar, l'UMO a organisé une visite de terrain avec les autorités compétentes, l'entreprise et la SGS.

Quant aux travaux des sites de Tarédji et de Ndioum, ils sont en attente, car MCA-Sénégal a demandé à l'ingénieur une réévaluation du devis global des travaux dont les éventuelles économies permettront une meilleure prise en charge.

Par ailleurs, **12 dossiers PAP** ont été ouverts à l'issue du traitement des réclamations relatives à quelques d'omissions au niveau de Tarédji avec l'appui du géomètre de l'entreprise qui a permis de visualiser les limites de l'emprise. Une seule de ces nouvelles PAP a opté pour une réinstallation sur le marché, les autres penchent pour une indemnisation en espèces, ainsi les dossiers seront finalisés courant Avril.

➤ **Mise en œuvre en interne du PAR du Pont de NDIUOM**

Les PAP impactées par les emprises du Pont de Ndioum et des bretelles d'accès ont reçu l'intégralité de leur indemnisation. De même, la reconstruction de la concession de la famille Niang par l'entreprise SOECO est achevée (réception provisoire) et la famille a rejoint après un relogement provisoire assuré par le MCA.

Le tableau ci-dessous résume l'état d'avancement des travaux de l'aménagement du terrain multifonctionnel et de reconstruction des structures affectées par l'emprise de la bretelle d'accès du pont de Ndioum.

Construction et aménagement du terrain multifonctionnel et reconstruction des bâtiments impactés		
1	Contrat (N° et Date de signature)	MCA-S/RR/2013/015 du 22 Mai 2013
2	Montant	85 047 263 F CFA
3	Prestataire	Société d'Equipement et de Construction SOECO
4	Ordre de Commencement (N° et Date de notification)	Courrier MCA (N°000755 MCA-SEN/DG/DRTES) Du 22 Mai 2013
5	Date de Commencement	26 Juin 2013
6	Délai	Trois (03) mois.
7	Date prévisionnelle Fin	26 Septembre 2013
8	Avancement :	
	➤ Physique	<p>Projets d'exécution</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cahier de ferrailage (semelles, poteaux, longrines) et plan de structure toilettes. - Cahier de ferrailage (semelles, poteaux, longrines) et plan de structure cuisine. - Cahier de ferrailage (semelles, poteaux, longrines) et plan de structure villa. - Ferrailage de principe pour dallage terrain. - Ferrailage de principe pour mur de clôture terrain. <p>Etat d'avancement des travaux</p> <p>Démolition bâtiment 100%</p> <p>Démolition terrain de basket 100%</p> <p>Démolition terrain de hand-ball 100%</p> <p>Construction mur de clôture concession 100%</p> <p>Construction villa famille Niang 100%</p> <p>Construction cuisine et toilettes 100%</p> <p>Dallage en béton armé pour terrain de basket 100%</p> <p>Dallage en béton armé pour terrain de hand-ball 100%</p> <p>Construction mur de clôture terrain 80%</p> <p>Coffrage et coulage plancher 12+4 pour vestiaires 100%</p> <p>F et P panier de basket et but terrain de hand 80%</p> <p>F et P but pour terrain de foot 80%</p> <p>Pose PVC Ø110 pour plomberie vestiaires 100 %</p>

		Pose PVC Ø90 pour plomberie vestiaires 100 % Pose chaise turque pour vestiaires 100 % Pose receveur de douche pour vestiaires 100 % Fosse septique plus décanteur 100 % Carrelage sol vestiaires 100 % Faïence vestiaires 90 % Peinture à eau pour vestiaire 80 % Fourniture et pose porte en bois vestiaires 80 %
	➤ Avancement Financier	<ul style="list-style-type: none"> • 10% (Avance de démarrage) : 8 504 726 F • Décompte N°1 (27 septembre 2013) : 19 997 216 F • Décompte N°2 (11 décembre 2013) : 24 848 221 F • Décompte N°3 (27 janvier 2013) : 7 014 162 F • Décompte N°3 (27 janvier 2013) : 7 673 487 F

- **Difficultés rencontrées au niveau des travaux de reconstruction des structures affectées par l'emprise de la bretelle d'accès :**

Difficultés rencontrées	Risques encourus	Actions préconisées et entreprises
L'entreprise n'a pas respecté les délais contractuels qui sont largement dépassés	Mauvaise coordination des activités et maîtrise insuffisante des délais.	Une pénalité de retard de 10% du prix du marché a été appliquée. Avec un étalement de 50% sur le montant des décomptes N°3 et N°4.

NB : L'Entreprise SOECO a repris les travaux le 22/03/2014 après un arrêt de presque un mois. Aujourd'hui, les travaux sont quasiment terminés avec quelques finitions et retouches à opérer.

2. Au niveau de la route nationale N°6 :

La mission de supervision et de contrôle des travaux de l'ensemble des lots de la RN6 est assurée par le groupement Louis Berger /AGEIM.

➤ Lot 1 : Ziguinchor - Tanaff

Fiche signalétique des travaux du lot n°1 : Ziguinchor - Tanaff		
1	Contrat (N° et Date de signature)	Marché N° MCA-S/RR/2013/009 du 13 Mars 2013
2	Montants	47 241 308 648F CFA
3	Prestataires	Lot 1 : RN 6 (CORSAN CORVIAM) :
4	Date de Commencement	Lot 1 : 19 mars 2013
5	Mission de Supervision et de Contrôle	Louis Berger-AGEIM
6	Délais	Lot 1 : Vingt-quatre (24) mois.
7	Date prévisionnelle Fin	Lot 1 : 19 mars 2015

8

Avancement Physique

Installations de l'Entrepreneur en cours :

- Délocalisation du laboratoire commun à la Base industrielle de Niaguis depuis le 7 avril qui est également fonctionnel. Des aménagements pour le séchage des matériaux sont recommandés.
- Bureaux définitifs de l'Ingénieur et du Maître d'ouvrage terminés à Ziguinchor.
- Matériel définitif de Laboratoire livré à hauteur de 90%.
- Installation de la centrale d'enrobage suspendue, en attente de pièces de rechange (attendues cette semaine selon l'entrepreneur)
- Centrale béton hydraulique installée et en fonctionnement. Elle est en panne depuis le lundi 14 avril. L'entrepreneur annonce sa reprise avant la fin de la semaine.
- Installation industrielle au site de NIAGUIS en cours, finalisé à hauteur de 80 %
- Aménagement Piste d'accès au site de NIAGUIS terminé
- Offres des ONG pour les actions de sensibilisations (série 700) analysées et rapport remis à l'ingénieur pour transmission au MCA pour décision.

Projet d'exécution :

- PK 00 – PK 25 approuvé avec quelques réserves ;
- PK 25 – PK 50 approuvé avec quelques réserves ;
- PK 50 – PK 75 approuvé avec quelques réserves ;
- PK 75 – PK 100 approuvé avec quelques réserves ;
- PK 100 - PK 116 approuvé avec quelques réserves ;
- Projet d'exécution du pont de Niaguis validé

Travaux :**PK 25 – 50**

- Travaux préparatoire (PK 50 – PK 25) : 100% ;
- Terrassements (PK 50 – PK 25) : 100% (en dehors des zones compressibles) ;
- Couche de Fondation (PK 50 – PK 25) : 35% (ZC incluses)
- Approvisionnement en couche de base : 9%
- Dalots : 8 ouvrages achevés, 16 entamés sur un total de 31.

PK 00 - 25

- Travaux préparatoire (PK 00 – PK 23) : 50% ;
- Terrassements (PK 00 – PK 23) : 30% ;
- Dalots : 7 entamés
- Proposition variante pour la réalisation des ponts (Niaguis, Sindone et Samine) soumise avec les estimations financières. La finalisation des nouveaux prix est attendue après concertation entre l'ingénieur et l'entrepreneur. L'ingénieur promet d'appliquer des prix provisoires s'il y a désaccord avec l'entrepreneur. Déviation au niveau du pont de Niaguis fonctionnelle et ouverte en attendant le démarrage de la démolition du pont.

		- Sondages pressiométriques : terminés (ponts de Niaguis, Sindone et Samine). Etudes d'exécution du Pont de Niaguis validées avec quelques petites réserves.
9	Avancement Financier	- 10 % (Avance de démarrage) : 4 724 130 865 F CFA - Décompte n° 1 : 387 185 526 F CFA - Décompte n° 2 : 86 553 705 F CFA - Décompte n° 3 : 111 032 803 F CFA - Décompte n° 4 : 23 152 491 F CFA - Décompte n° 5 : 26 644 655 F CFA - Décompte n° 6 : 33 569 396 F CFA - Décompte n° 7 : 217 940 776 F CFA - Décompte n° 8 : 124 515 579 F CFA - Décompte n° 9 : 724 517 834 F CFA - Décompte n° 10 : 220 507 138 F CFA

- Principales difficultés rencontrées au niveau des travaux du lot 1 de la RN6

A la date du 30 Avril 2014, un avancement physique de 10 % est enregistré contre un taux planifié de 38 %. Le taux d'avancement financier à la même date est de 5 % contre un taux planifié de 30 %. Cette situation résulte principalement :

- ✓ du faible niveau de mobilisation des moyens techniques de l'Entrepreneur pendant la première année de déroulement des travaux ;
- ✓ du dysfonctionnement aigu noté dans le management du projet par l'équipe sur site qui ne semble pas bénéficier du soutien de son siège ;
- ✓ du retard important noté dans la finalisation des différentes études ;
- ✓ des difficultés éprouvées par l'Entrepreneur pour s'approprier et appliquer les dispositions contractuelles et de sa volonté manifeste de ne pas respecter les instructions de la mission de supervision des travaux
- ✓ des problèmes de trésorerie interne à l'entrepreneur qui ne lui permettent pas d'assurer une production suffisante permettant de générer des ressources promptes à supporter les charges du chantier.

La Mission de supervision des travaux avait adressé en date du 18 novembre 2013, à l'Entrepreneur une lettre de mise en demeure (réitérée en date du 30 décembre 2013) conformément aux dispositions du contrat, en lui demandant d'apporter des correctifs aux nombreux manquements notés dans la conduite des travaux. Cependant, l'entrepreneur, loin d'apporter les correctifs requis, s'est simplement contenté de solliciter une demande d'avance supplémentaire d'un montant de 4 724 130 864 F CFA (soit 10 % du montant du marché) pour lui permettre d'améliorer sa trésorerie. Malgré tout, et toujours dans le souci d'accompagner l'entrepreneur, MCA Sénégal a accepté de lui consentir cette avance exceptionnelle mais selon des conditions qui lui ont été clairement exposées. L'entrepreneur, toujours mu par une attitude négative, n'a pu proposer en contrepartie, l'impact qu'aurait une telle avance sur le bon déroulement des travaux et particulièrement leur achèvement avant la date de clôture du Compact. Tenant compte de cette attitude non constructive et pour mitiger le risque de non achèvement de ce lot et trouver, en rapport avec le bailleur, MCA Sénégal a proposé que des voies et moyens soient trouvés pour recruter d'autres entrepreneurs facilement mobilisables. Une attention particulière doit aussi être apportée à la gestion du dévoiement des réseaux pour éviter de multiplier exagérément les coûts et impacter la bonne marche des travaux. Ce problème doit être géré de façon dynamique avec les concessionnaires et particulièrement la SONATEL sur le réseau duquel les quantités inscrites au marché risquent d'être dépassées très largement.

Fiche signalétique des travaux du lot n°2 : Tanaff - Kolda		
1	Contrat (N° et Date de signature)	Marché N° MCA-S/RR/2013/008 du 13 Mars 2013
2	Montant	22 578 221 460,50F CFA
3	Prestataire	CORSAN CORVIAM
4	Date de Commencement	19 mars 2013
5	Délai	Vingt-quatre (24) mois.
6	Date prévisionnelle Fin	19 mars 2015
7	Avancement Physique	<p>Installations de l'Entrepreneur achevées dans la base de Kolda :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le laboratoire définitif est totalement aménagé et est fonctionnel. Il a reçu du nouveau matériel qui a été étalonné par les agents de CONTROLAB. Néanmoins, par rapport aux dispositions du marché, le matériel reste toujours incomplet. Par exemple sur 60 moules prévus dans le marché, 30 sont sur place, ce qui pose des problèmes dans l'évolution des essais de laboratoire. - Bureaux Ingénieur : 100 % - Bureaux Entrepreneur : 100 % - Centrale Béton terminée à 100 %. - Centrale Béton Bitumineux en cours de montage - Base de Saré Yoba Diega en cours d'installation <p>Projet d'exécution :</p> <ul style="list-style-type: none"> - PK 35 – PK 60 approuvé ; - PK 00 – PK 35 approuvé partiellement ; - PK 60 PK 72 en cours de préparation par l'Entrepreneur. - Etude sol ciment encours au laboratoire de chantier - Etudes du béton bitumineux en cours de commande chez un laboratoire extérieur <p>Travaux :</p> <p>PK 35 – PK 60</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travaux préparatoire (PK 35 – PK 60) : 100% ; - Terrassements (PK 35 – PK 60) : 100% ; - Couche de Forme (PK 35 – PK 60) : 100% - Couche de Fondation (PK 35 – PK 60) : 69% - Recyclage chaussée existante en couche de forme : 69% - Recyclage chaussée existante mis en dépôt : 69% <p>PK 00 – PK 35</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travaux préparatoire (PK 00 – PK 35) : 58,57% ; - Terrassements (PK 00 – PK 35) : 48,57 % ; - Couche de Forme (PK 00 – PK 35) : 27,07 % - Recyclage chaussée existante en couche de forme : 9,42% - Recyclage chaussée existante mis en dépôt : 9,42% <p>Ouvrages hydrauliques</p> <ul style="list-style-type: none"> - 31 Dalots sont fini à 100%, 5 sont en cours pour un total de 75 Dalots - Sondages sous-chaussée : 100% (réalisés du PK 0 au PK 72). - Mesures de déflexion : 100%. - Sondages pressiométriques terminés sur l'ensemble des cinq (5) ponts - La proposition de variante soumise pour les grands ouvrages d'art du tronçon, a reçu un avis favorable de l'ingénieur et du MCA. Toutefois, des compléments d'information sont attendus de l'Entrepreneur.

		<ul style="list-style-type: none"> - Nettoyage et débroussaillage terminés jusqu'au Pk 18 (du Pk 60 au Pk 18). - Prospection et études des emprunts en cours
8	Avancement Financier	<ul style="list-style-type: none"> - 10 % (Avance Démarrage) : 2 257 822 146 F CFA - Décompte n° 1 : 256 830 231 F CFA - Décompte n° 2 : 164 456 627 F CFA - Décompte n° 3 : 33 112 727 F CFA - Décompte n° 4 : 21 823 756 F CFA - Décompte n° 5 : 27 731 987 F CFA - Décompte n° 6 : 99 467 421 F CFA - Décompte n° 7 : 178 056 207 F CFA - Décompte n° 8 : 100 531 056 F CFA - Décompte n° 9 : 633 333 114 F CFA - Décompte n° 10 : 396 124 364 F CFA

- Principales difficultés rencontrées au niveau des travaux du lot 2 de la RN6

A la date du 30 Avril 2014, un avancement physique de 13 % est enregistré contre un taux planifié de 25 %. Le taux d'avancement financier à la même date est de 8 % contre un taux planifié de 30 %. Si au niveau de ce lot, la mobilisation des moyens prévus au niveau du contrat est meilleure qu'au niveau du lot 1 de la RN6, il demeure qu'un retard important est noté dans la progression globale des travaux. Cependant la mobilisation d'un sous-traitant en l'occurrence ELMASA augure d'une meilleure organisation et une meilleure connaissance du terrain et des travaux de ce type. En outre le respect des dispositions particulières par l'Entrepreneur comme le suivi des procédures d'exploitation des gisements de matériaux, la mise en place d'une centrale à béton conforme aux dispositions contractuelles et qui se traduit par une qualité de béton faible sur certaines parties du corps des dalots en cours de construction et le respect des instructions de l'ingénieur, permettra d'envisager un achèvement dans des délais du Compact, ou mieux dans les deux mois qui suivent la fin des délais contractuels.

Une attention particulière doit aussi être apportée à la gestion du dévoiement des réseaux pour éviter de multiplier exagérément les coûts et impacter la bonne marche des travaux. Ce problème doit être géré de façon dynamique avec les concessionnaires et particulièrement la SONATEL sur le réseau duquel les quantités inscrites au marché risquent d'être dépassées.

Il n'est pas exclu par ailleurs que l'Entreprise sollicite une avance supplémentaire de dix pourcents (10 %) afin de juguler ses difficultés de trésorerie et apporte une valeur ajoutée à la mobilisation des sous-traitants.

➤ Lot n°3 : Kolda – Vélingara

Fiche signalétique des travaux du lot n°3 : Kolda – Vélingara		
1	Contrat (N° et Date de signature)	Marché N° MCA-S/RR/2013/007 du 26 Février 2013
2	Montant	21 753 372 492,50 F CFA
3	Prestataire	CSE-SOSETER
4	Date de Commencement	19 mars 2013
5	Délai	Vingt-et-un (21) mois.
6	Date prévisionnelle Fin	19 décembre 2014
7	Avancement Physique	<p>Installations Chantier en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installation des bureaux de l'ingénieur : 100% - Amené du matériel : 95 %. - Installation Entrepreneur : 100 % <p>Projet d'exécution :</p> <ul style="list-style-type: none"> - PK 0 – PK 46 approuvé ; - PK 76 – PK 94 en cours de correction par l'Entrepreneur. <p>Travaux :</p> <p>PK 26 – PK 46</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travaux préparatoire (PK 26 – PK 46) : 100% ; - Terrassements (PK 26 – PK 46) : 100% ; - Couche de Fondation (PK 26 – PK 46) : 98 % - Couche de base : approvisionnement : 98 % <p>PK 00 – PK 26</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travaux préparatoire (PK 00 – PK 26) : 50 % ; - Terrassements (PK 00 – PK 26) : 50% ; - Couche de Fondation (PK 00 – PK 26) : 20 % - Couche de base : approvisionnement : 11 % <ul style="list-style-type: none"> - Sondages et prélèvements terminés sur 12 emprunts de latérite entre les PK 0 et PK 46 ; - Essais d'identification terminés sur l'ensemble des 12 emprunts. - Etudes de formulation LAC et BBSG en cours ; - Aménagement des déviations dans l'emprise en cours PK10 - PK26 - Les travaux de bouchage de nids de poule sont terminés du PK0 au PK 46 - Approvisionnement de la couche de base sur les zones réceptionnées - Installation station concassage, centrale enrobé, centrale à béton, centrale d'émulsion et fluidification - Production d'agrégats et transport sur chantier en cours

- **Principales difficultés rencontrées au niveau des travaux du lot 3 de la RN6**

Les difficultés majeures actuelles sont liées au non démarrage des travaux de la couche de base ainsi que de la couche de revêtement. Un retard de deux mois sur ces activités est constaté. Ceci est dû au fait que l'Entrepreneur n'a pas maîtrisé le planning des études de formulation corrélativement au planning global des travaux. En fin mars 2014 que les études de modules ont démarré pour 60 jours. L'Entrepreneur demande actuellement une dérogation vis-à-vis des exigences contractuelles afin de pouvoir démarrer ces activités (voir sa lettre n°132 du 08 avril 2014). Un plan cohérent de rattrapage de ce retard devra lui être exigé comportant notamment :

- ✓ Les nouveaux rendements escomptés, les moyens matériels et l'organisation y relatifs pour le respect de la date de fin contractuelle ;
- ✓ l'équipement du laboratoire, conformément au contrat, en matériels permettant d'effectuer les futures études de modules en interne afin de maîtriser le planning des études.

Des efforts substantiels sont cependant faits par l'Entreprise qui prévoit de finir les 46 premiers kilomètres dans le courant du mois d'Août 2014.

➤ **Travaux de reconstruction du Pont de Kolda**

Fiche signalétique des travaux de reconstruction du Pont de KOLDA		
1	Contrat (N° et Date de signature)	Marché N° MCA-S/RR/2013/014 du 08 Avril 2013
2	Montant	3 344 790 036 F CFA
3	Prestataire	CORSAN CORVIAM
4	Date de Commencement	22 avril 2013
5	Délai	Dix-sept (17) mois.
6	Date prévisionnelle Fin	22 septembre 2014
	Avancement Physique	<ul style="list-style-type: none"> - Installation de chantier de l'Entrepreneur y compris centrale béton : 70 % - Installation du laboratoire commun : 80 % - PAQ & PIAESG approuvés ; - Sondages presso métriques : 100 % - Bureaux Ingénieur et maître d'ouvrage: 80 % - Logements de l'Ingénieur : 80 % - Démolition Pont Kolda : 100 % - Aménagement déviation provisoire y compris dévoiement réseaux: 100 % - Démolition mûr presbytère : 100 % - Déblais y compris purges éventuelles : 31 % - Forage des pieux : 9 % - Béton BPS C30/37 pour pieux : 11 % - Aciers HA pour pieux : 6 %

Avancement Financier	<ul style="list-style-type: none"> - 10 % (Avance Démarrage) : 334 479 003 F CFA - Décompte n°1 : 190 360 626 F CFA - Décompte n°2 : 184 116 877 F CFA - Décompte n°3 : 21 855 601 F CFA - Décompte n°4 : 21 855 601 F CFA - Décompte n°5 : 31 127 674 F CFA - Décompte n°6 : 39 013 076 F CFA - Décompte n°7 : 190 203 664 F CFA - Décompte n°8 : 23 244 572 F CFA - Décompte n°9 : 157 832 641 F CFA - Décompte n°10 : 72 431 347 FCFA
Commentaires :	
Le MCA a marqué son avis favorable sur la proposition de variante soumise par l'entrepreneur et qui vise essentiellement : un remplacement du tablier en dalle à double nervure précontrainte, par une dalle éléguée à une seule nervure. Il reste cependant à clarifier certains prix unitaires induits par cette variante.	

- Principales difficultés rencontrées au niveau des travaux du lot Pont de Kolda

A la date du 30 Avril 2014, un avancement financier de 30.37 % est enregistré contre un taux planifié de 51 %. Le taux d'avancement physique à la même date est de 37.9 % contre un taux planifié de 54 %. Ce retard est dû au temps pris par l'entrepreneur pour finaliser les études de la variante qu'il a proposée pour le pont mais aussi de la mobilisation tardive du matériel de fondation profonde.

Cependant, le nouvel encadrement du projet manifeste une meilleure prise en charge des préoccupations de l'Ingénieur et les travaux se déroulent mieux. Il y a lieu de noter que la même centrale à béton n'est pas conforme aux dispositions contractuelles parce que partagée avec les travaux de bétonnage du lot 2 de la RN6.

➤ **Mise en œuvre des PAR des travaux routiers des lots 1, 2 et 3 de la RN6**

Toutes les emprises de la RN6 ont été libérées aux dates indiquées dans le tableau ci-dessous, conformément aux engagements du maître d'ouvrage.

Lots	Nombre de PAP	Dernière section libérée	Date de libération
Lot 3	433	PK 00 à PK 26	21/10/2013
Lot 2	598	PK 00 à PK 10	06/11/2013
		PK 60 à PK 72	
Lot 1	1712	PK 100 à PK 116	24/12/2013
TOTAL	2743		

On constate du tableau ci-dessus que le lot 1 a été le dernier à être libéré (le 24/12/2013) du fait de l'approbation tardive du plan d'action de réinstallation (PAR), validé en août 2013. Malgré toutes les difficultés sur le terrain, les équipes PAR sont parvenues à dérouler toutes les activités d'accompagnement qui ont permis d'indemniser l'essentiel des PAP comme renseigné dans le tableau ci-dessous.

LOTS	Nbre PAP	Payées en espèces	Payées en nature	Payées mixte	Totaux
Lot 1	1712	1670	27	5	1702
Lot 2	598	467	119	4	590
Lot 3	433	257	165	0	422
TOTAUX	2743	2394	311	9	2714

Globalement, l'essentiel des PAP ont été compensées. Sur les 2743 PAP de la RN6, 2714 ont été indemnisées, soit un taux de 99 %. Les 29 ayant-droits qui ne sont pas encore indemnisés sont des PAP introuvables, dont l'essentiel est constitué de PAP marchés.

L'indice 3 des rapports de pré-Réinstallation pour les lots 2 & 3 a fait l'objet d'approbation par les services du maître d'ouvrage.

Le consultant de mise en œuvre des PAR routiers a déposé auprès du maître d'ouvrage l'indice 1 du rapport sur la vulnérabilité le 27 février 2014.

Après le paiement des compensations aux PAP, le projet est rentré dans la phase de la gestion des contentieux. A cet effet, selon les procédures édictées par les PAR, les équipes de mise en œuvre continuent d'enregistrer et d'instruire les réclamations.

Le cas des élagages d'arbres a été posé par les entreprises du fait des retards qu'il pourrait leur causer. Suite à la lettre du maître d'ouvrage demandant aux entreprises de payer les compensations liées aux élagages à partir du poste 716 du devis quantitatif des travaux, l'UMO de Kolda a partagé avec les différents acteurs des lots 2 et 3 (Ingénieur et entreprises) une procédure de prise en charge des élagages d'arbres et autres impenses post PAR. Cette procédure est dans la phase de mise en œuvre.

A ce jour, les visites de site pour procéder aux constats et aux évaluations se font régulièrement, aucune réclamation de l'entreprise encore moins des PAP n'a été signalée.

C'est dans ce cadre que Les PAP occupants des emprises de la plateforme de Saré Yoba seront indemnisés dans la deuxième quinzaine du mois d'avril 2014 par Corsan Corviam conformément à ces procédures.

L'UMO compte partager les mêmes procédures de prise en charges des élagages d'arbres avec les équipes du lot 1 en fin avril 2014.

➤ Mise en œuvre du PAR du pont de Kolda

La mise en œuvre du PAR du pont de Kolda s'est faite autour de deux activités phare que sont la libération des emprises du pont et le suivi de la reconstruction des structures de remplacement.

- Situation sur les activités de libération des emprises

A la date du 15 avril 2014, le niveau d'exécution des activités du PAR du pont de Kolda se présente comme suit dans le tableau ci-dessous.

Activités phares	Niveau d'exécution	Commentaires
Identification des PAP	100 %	
Constitution des dossiers individuels	98 %	01 PAP du site de réinstallation des commerçants n'a pas encore complété son dossier.
Signature des ententes individuelles	98 %	01 PAP du site de réinstallation des commerçants n'a pas encore signé d'entente individuelle.
Paiement des compensations financières	98 %	A l'exception d'une PAP sur le site de réinstallation, toutes ont été indemnisées.
Réinstallation provisoire des PAP commerçants, artisans et chauffeurs de taxis clando	100 %	Toutes les PAP commerçants et artisans ont reçu en plus de la compensation prévue dans le PAR, une compensation complémentaire pour une réinstallation provisoire en attendant la réception

		des sites dédiés.
Réception des structures de remplacement	0 %	Au vu du retard des travaux, les sites ne pourront pas être réceptionnés avant juin 2014.
Distribution des cantines et réinstallation des PAP	0 %	Cette activité est soumise à la réception des sites.
Mise en œuvre d'un programme de restauration économique pour les PAP (appui à la recherche de financement)	0 %	Cette activité bien que soulignée dans le PAR n'a pas été prévue dans le budget. Si elle est validée, elle ne pourrait se faire qu'après la réinstallation définitive des PAP sur les sites.

Au regard du niveau d'exécution des activités du PAR, il apparaît clairement que les activités essentielles d'accompagnement des PAP ont été globalement réalisées. Cependant, à cause du retard des travaux sur les sites de réinstallation, certaines activités devront être mises en veilleuse (stand-by) pour au moins trois mois.

En plus, pour éviter des retards dans la libération des emprises du pont, le PMU a proposé au MCA de verser des pertes de revenus de trois mois supplémentaires aux 22 commerçants et 05 artisans à déplacer. Globalement une enveloppe additionnelle de 13.262.000 F a été dégagée pour indemniser les PAP à réinstaller.

Au vu du volume réduit du travail, qui reste (affectation des cantines et suivi de la réinstallation), l'équipe d'animation qui comptait trois (03) animateurs a été réduite à une seule animatrice. Cette dernière, en plus du travail d'animation s'occupe de l'accueil des PAP, de la réception et de l'enregistrement des réclamations éventuelles et des relations avec les parties prenantes.

- **Situation sur le chantier de construction des structures de remplacement.**

a) Contenu des travaux attribués à C-GIM

1- Un site à construire pour abriter les commerçants comprenant :

- Une voie d'accès en latérite avec un dalot de franchissement
- Vingt-quatre (24) Cantines
- Un (01) bâtiment pour aire de repos
- Un (01) bloc Sanitaire.

2- Un site à construire pour abriter les artisans comprenant :

- Une voie d'accès en latérite
- Cinq (05) Cantines
- Un (01) bâtiment pour aire d'exposition
- Un (01) bloc Sanitaire

3- Un site à construire pour abriter les Chauffeurs des taxis «clando » comprenant :

- Une plateforme en latérite compactée
- Un (01) bloc Sanitaire

b) Evolution du contrat

Le contrat a été signé le 13/05/2013 et l'entreprise a reçu la lettre de notification de commencement des travaux le 27 Mai 2013 (Contrat N°MCA-S/RR/2013/024). La date de démarrage du chantier était fixée au 05/06/2013. Mais l'entreprise n'a commencé les travaux qu'au 25/06/2013 avec un retard de 20 jours sur la date initialement prévue.

Suite aux manquements et retards constatés par rapport au planning réactualisé de l'entreprise, le MCA-Sénégal avait envoyé à l'entreprise (C-GIM) un courrier en date du 12 Septembre 2013 pour se plaindre de la situation (réf. courrier N°001413MCA-SEN/DG/DRTES).

Une réunion avait été convoquée dans les locaux de MCA-Sénégal le 17 Septembre 2013, au cours de laquelle l'entreprise s'était engagée à prendre des mesures pour remédier au retard constaté. Dans son courrier réponse du 18 Septembre 2013, l'entreprise a fourni un nouveau planning fixant la fin des travaux au 30 Novembre 2013, délai qu'elle s'était engagée à respecter scrupuleusement.

Après différents courriers de relance, le Maître d'ouvrage constatant que le rythme d'avancement des travaux reste encore faible et n'ayant aucune visibilité sur la date d'achèvement des travaux, avait émis un courrier (Réf.002611 MCA-SEN/DG/DRTES) à l'entreprise, lui exigeant de fournir le 19 mars 2014, un planning réactualisé d'achèvement des travaux. Ce planning se devait de fixer la fin des travaux au plus tard fin Avril 2014, en mettant la priorité sur les sites des commerçants et des artisans. L'entreprise était appelée à arrêter les travaux sur le site de stationnement des taxis clandos et se concentrer essentiellement sur les autres sites.

Suite à ce courrier, une réunion a été tenue entre les représentants de l'entreprise, le Maître d'œuvre et le Maître d'ouvrage le 19 mars 2014 dans les locaux de MCA-S.

Dans son nouveau planning réactualisé, l'entreprise s'était engagée à achever les travaux sur les trois (03) sites au plus tard le 30 Avril 2014.

Depuis lors, les travaux avancent mais demeurent insuffisants pour être livrés au 30 avril 2014 comme le montre le tableau ci-dessous :

c) Etat d'avancement des travaux

Désignation	Etat d'avancement Physique
SITE DE REINSTALLATION COMMERCANTS	
VOIRIE	Sur ce site les travaux d'exécution des cantines, aire de repos, bloc sanitaire, et Dalot de franchissement sont bien avancés et sont en phase terminale. Voie d'accès, aire de stationnement et de Circulation : En date du 15/04/2014, Les terrassements généraux sont exécutés à 30 %. Construction Equipements : suivant le cadre de devis sur ce site, les équipements ont été exécutés à hauteur de 80 %.
Voie d'accès, aire de circulation et de stationnement	
EQUIPEMENTS	
Cantines	
Blocs Sanitaires	
Aire de repos	
Dalot de franchissement	
SITE DE REINSTALLATION ARTISANS	
VOIRIE	Sur ce site les travaux d'exécution des ateliers, aire de repos, bloc sanitaire, et aire d'exposition sont en cours.
Voie d'accès, aire de circulation et de stationnement	
EQUIPEMENTS	

Cantines	Voie d'accès, aire de stationnement et de Circulation En date du 15/04/2014, Les terrassements généraux sont exécutés à 57 %. Construction Equipements : Pour les équipements, (Ateliers, Aire de repos, bloc sanitaire et salle d'exposition), L'exécution des travaux sur les Equipements suivant le cadre de devis sur ce site ont été exécutées à hauteur 55 %.
Blocs Sanitaires	
Aire de repos	
Aire d'exposition	
SITE DE REINSTALLATION GARE TAXIS	
VOIRIE	Sur ce site, les travaux n'ont toujours pas démarré excepté les purges à hauteur de 100 %. aire de stationnement et de Circulation : En date du 15/04/2014, Les terrassements généraux sont exécutés à 19 %. Construction Equipements : Pour les équipements (Bloc toilettes), l'entreprise n'a pas encore démarré les fondations (0%).
Voie d'accès, aire de circulation et de stationnement	
EQUIPEMENTS	
Blocs Sanitaires	

3. Conclusions

- La mise en œuvre des activités du projet Routes accuse un retard assez important. Le retard est de l'ordre d'un à deux mois dans la zone Nord. Au Sud, il reste plus important. Les travaux confiés à l'entreprise Corsan Corviam Constructions ont particulièrement les plus critiques. Ils courent un risque sérieux de non-achèvement dans le délai du Compact.
- Au Nord, les Entreprises CSE-SOSETER et MSF font des efforts substantiels de rattrapage des délais, mais aussi des efforts d'amélioration des caractéristiques de mise en œuvre du projet. Le Groupement CSE-SOSETER a acquis du matériel technique de dernière génération pour améliorer l'uni de la route, suite à des résultats de mesures d'IRI non satisfaisants sur le premier tronçon revêtu. Le calibrage de ce nouveau matériel est en cours par des experts mobilisés par le Groupement CSE-SOSETER. MSF a également décidé de travailler de nuit pour pouvoir finir ses travaux dans maximum un mois après son délai contractuel.
- Les dispositions réglementaires sont prises face à la non-performance de Corsan Corviam Construction titulaire des lots 1 et 2 de la RN6 et du pont de Kolda, qui n'arrive pas à prendre en main le projet et qui a déjà fait l'objet de deux lettres de mise en demeure (lot 1 et Lot2). Il n'est plus exclu de résilier le contrat de cette entreprise du lot 1, si cette dernière ne s'engage pas dans les délais à renforcer ses capacités techniques d'intervention par sous-traitance pour garantir la fin des travaux dans le délai du Compact. Puisque la résiliation du contrat du lot1 pourrait très probablement avoir des répercussions très négatives sur la suite des travaux du lot 2 et du pont de Kolda, il convient de prévoir dès à présent des solutions alternatives de reprise de tous ces trois contrats de travaux en cas d'une quelconque résiliation. Il est attendu le 5 mai 2014, une dernière proposition d'engagement, à travers un programme acceptable pour MCA Sénégal, de la part de Corsan Corviam pour apprécier des chances de pouvoir continuer avec cette entreprise.